



© Olivier Lévêque

PARTICIPATION (CITOYENNE)

Rendez-vous avec vos élus!

Les habitants du bureau de vote n°2 (Escale) sont invités à venir échanger avec les élus le jeudi 16 juin à 20h30. Moment convivial d'échange entre élus et habitants, cette dernière rencontre clôt le cycle des réunions de quartiers, qui a lieu depuis décembre 2014.

Ce rendez-vous avec les habitants de chaque quartier permet de discuter et de s'informer sur les projets en cours et à venir sur la ville.

Lors des dernières réunions, le sujet de l'incivilité a dominé les débats. La vitesse excessive des véhicules, le stationnement anarchique et le non-respect des élagages sur la chaussée font partie des principales préoccupations des Urbisylvains.

Les élus ont pris en compte les remarques des habitants. Ces échanges ont notamment permis d'élargir la limitation de la vitesse automobile à 30 km/h à toute la ville.

Au niveau du stationnement, la Ville a mis en place ou a procédé au rafraîchissement des matérialisations des places de stationnement afin de créer des passages protégés.

Une étude de stationnement alterné est en cours. Mais ce système ne pourra pas être mis en place dans toute la ville vu l'étroitesse de certaines rues.

La demande de verbalisation à l'encontre des véhicules roulant à grande vitesse ou stationnant à des endroits gênants a été entendue. Le proces-

sus est en cours de modulation. Cependant, le dialogue reste préféré à la répression.

Enfin, nous rappelons qu'il est obligatoire pour chaque propriétaire ou locataire de veiller au bon entretien de sa végétation, afin qu'elle ne vienne pas empiéter sur les trottoirs et n'empêche la circulation des piétons.

A l'issue de cette réunion de quartier, un compte rendu global sera publié (listes des demandes, travaux réalisés ou à l'étude...).

Pour soumettre vos questions ou parce que vous ne pourrez pas être présent, contactez l'adjoint au maire chargé du lien avec les habitants : d.lavrentieff@lavilledubois.fr

 Foyer des Anciens,
20 rue Ambroise Paré

URBANISME

Transfert de l'école Notre-Dame : vous avez jusqu'au 30 juin pour vous exprimer

Dans le cadre du projet de réalisation de l'école Notre Dame dans le parc de l'Institution du Sacré-Cœur, La Ville du Bois a lancé une enquête publique le 30 mai dernier. Cette consultation, qui permet de recueillir l'avis des habitants sur le sujet, a lieu jusqu'au jeudi 30 juin.

Un commissaire enquêteur tiendra des permanences au service Urbanisme le mardi 14 juin de 14h à 17h, le samedi 18 juin de 9h à 12h et le jeudi 30 juin de 14h à 17h.

 Service Urbanisme,
20 rue Ambroise Paré,
01 64 49 56 83